



# La démarche d'accompagnement participative appliquée à la biosécurité en aviculture : Enseignement d'une étape de 'diagnostic initial'

## Résumé

La réglementation a récemment évolué dans l'objectif d'améliorer la maîtrise sanitaire des filières avicoles. Un renforcement strict des mesures de biosécurité est désormais imposé, mais elles ne sont pas toujours mises en œuvre rigoureusement par les éleveurs. L'approche essentiellement prescriptive et/ou réglementaire en la matière semble présenter certaines limites. Le projet PartAge propose donc de tester une démarche d'accompagnement innovante, qui est testée auprès de deux groupes d'éleveurs. Elle repose sur une approche participative, et s'articule en trois phases : le « diagnostic initial », le « suivi de la progression », et le « bilan ». Chaque phase est composée de deux étapes : un entretien individuel avec chaque éleveur et un atelier participatif qui les réunit tous. Les résultats des entretiens de la première étape indiquent que les mesures de biosécurité sont perçues par les éleveurs comme une norme professionnelle à atteindre, bien que le terme « biosécurité » puisse être connoté négativement pour certains. Des discours de relativisation de l'efficacité de certaines mesures ont tout de même été exprimés. Les ateliers participatifs apparaissent intéressants à mobiliser pour lever certains freins techniques et pratiques, ou faire évoluer des attitudes négatives, en favorisant le transfert de connaissances, le partage d'expériences et d'opinions entre pairs ou avec d'autres acteurs de la filière. Une évaluation qualitative globale de l'impact de cette démarche sera conduite en fin de projet.

## 1. Contexte

Les mesures de biosécurité permettent de prévenir ou limiter l'introduction, la circulation et la persistance de contaminants au sein d'un élevage avicole et leur diffusion vers d'autres sites, contribuant ainsi à prévenir ou réduire certaines pathologies et l'usage d'antibiotiques à l'échelle de l'élevage et de la filière.

L'arrêté ministériel du 8 février 2016 impose désormais aux détenteurs de volailles une application stricte des mesures de biosécurité. Néanmoins, **l'approche prescriptive et/ou réglementaire en la matière présente des limites, et de nombreux déterminants influençant la mise en place et le maintien de ces mesures ont été identifiés** (Racicot et al. 2012). Les mesures sont communiquées et comprises par les éleveurs, mais sont souvent mal, temporairement ou pas du tout appliquées. En effet, de par son histoire, le site à sécuriser diffère souvent du modèle théorique représenté et l'éleveur peut avoir des craintes, des difficultés techniques ou économiques, à appliquer les mesures telles que préconisées.

## 2. Le projet PartAge : objectif, déroulé, méthode

Face aux difficultés rencontrées sur le terrain, le projet PartAge (2018-2020) propose de **tester une démarche d'accompagnement innovante reposant sur une**

**approche participative, pour un changement durable des pratiques d'application des mesures de biosécurité.**

La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), définit l'approche participative comme une méthode qui permet d'associer de façon active et responsable les acteurs impliqués dans une action donnée. En élevage, cette approche a été largement utilisée dans les pays du sud pour le développement de stratégies innovantes de gestion des risques sanitaires par le CIRAD (<https://ur-agirs.cirad.fr/>). Le CIRAD définit ainsi la participation : « **donner le pouvoir (Empowering) aux gens pour trouver leurs propres solutions adaptées à leurs enjeux de développement** » (Peyre et Delabouglise, 2019). Nkuzimana (2015) résume également la participation ainsi : « **prendre part, s'associer, coopérer à une œuvre commune dans le respect mutuel des participants** ».

Les ateliers participatifs sont conçus pour favoriser les échanges entre les participants, ce qui laisse la place pour présenter, partager, analyser les connaissances, les façons de faire sur la problématique traitée et les facteurs associés, afin de planifier et agir (à titre individuel ou collectif selon la problématique traitée) (CIRAD, 2019). A travers le dialogue, cette approche permet également de modifier les représentations sociales sur certaines façons de faire, dans le cas d'ateliers d'échanges entre pairs. Les

ateliers participatifs multiacteurs permettent également de faire évoluer la perception du rôle de chaque acteur et un partage des responsabilités dans la réussite d'une action (FAO, 1995).

Kling-Eveillard et al., (2012) propose de prendre en compte différents niveaux d'information et facteurs explicatifs, pour

analyser les logiques d'action et les leviers du changement (cf. encadré « La compréhension des comportements : cadre théorique »). Ce cadre théorique permet de proposer un modèle explicatif des modifications du comportement, induites par la mise en œuvre d'un accompagnement participatif (figure 3).

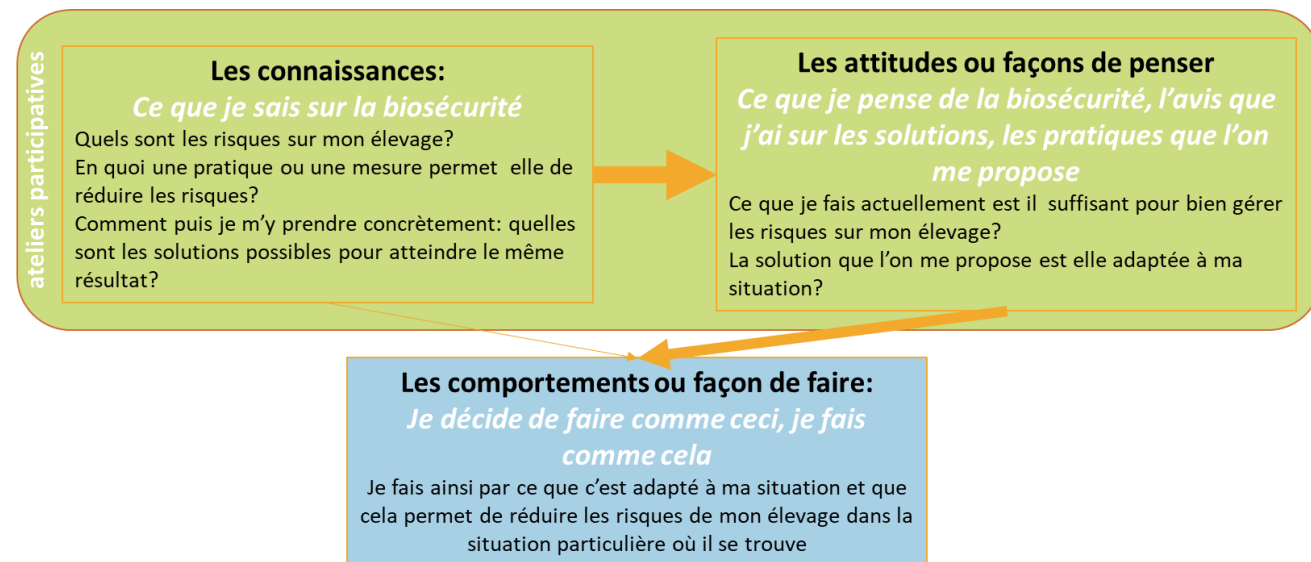


Figure 1. Modèle explicatif des modifications de comportement induite par un accompagnement participatif d'après les quatre facteurs explicatifs du comportement et du changement de pratiques (d'après Kling-Eveillard et al., 2012)

Afin de conduire ce projet, deux groupes de 11 éleveurs de volailles de chair accompagnés de leur encadrement vétérinaire ont été constitués. Le premier groupe est composé d'éleveurs de volailles de chair en claustration appartenant à un même groupement (groupe VC). La gestion des parcours représentant un point de vigilance particulier en terme de biosécurité (Scoizec A. et al., 2017), il a été choisi pour le second groupe de sélectionner des éleveurs de volailles de chair ayant un accès à l'extérieur (groupe VPL). Les éleveurs de ce second groupe appartiennent également tous à un même groupement (différent du premier).

Pour favoriser la diversité des pratiques au sein de chaque groupe, des critères de diversité ont été fixés pour le recrutement. Ces critères ont été définis en comité de pilotage avec les vétérinaires des deux groupements concernés, sur la base de leur expertise de la typologie des élevages adhérents à leur groupement. Ainsi, deux critères de diversité communs aux deux groupes ont été définis préalablement au recrutement. Il s'agit de l'importance de l'atelier au sein de l'exploitation (1/2 des élevages avec un atelier avicole secondaire (< 20 % du revenu), et 1/2 avec un atelier avicole principal (> 30 % du revenu), et du niveau

d'application réel et assidu des pratiques de biosécurité d'après le vétérinaire du groupement (1/2 des éleveurs ayant intégré dans ses pratiques a priori le fonctionnement du sas sanitaire, les autres non). De plus, pour les éleveurs de volailles de chair en claustration, la spécialisation de l'élevage a été prise en compte dans la diversité de l'échantillon recruté (1/2 des élevages spécialisés sur une espèce (poulets ou dindes), les autres étant mixtes). Pour les élevages de volailles de chair ayant un accès à l'extérieur, c'est en revanche le nombre de bâtiments présents sur l'atelier qui a été pris en compte (1/2 des élevages ayant 1 à 2 bâtiments (structures moyennes), les autres 3 ou 4 bâtiments (structures importantes)).

Afin de ne pas intégrer au projet des élevages très particuliers dans chacun des deux groupes, ce qui nuirait à leur cohésion et aux possibilités d'échanges, il a été défini d'exclure du recrutement les élevages multi-sites (plus de 3 ou 4 sites) et très spécialisés (90 à 100 % de l'activité de l'exploitation). De même pour favoriser les échanges entre éleveurs au sein des groupes participatifs, il a été choisi d'éviter d'intégrer des leaders d'opinion (responsables professionnels par exemple).

### La compréhension des comportements : cadre théorique

La compréhension des comportements, des logiques d'actions des individus, de leurs décisions de changement de pratiques, nécessite de les faire s'ex primer pour comprendre quels sont leurs freins et quels sont leurs leviers d'action. Les facteurs du changement de pratiques peuvent ainsi être regroupés en quatre catégories qui influencent le comportement de l'éleveur en favorisant ou en freinant le changement. Ils interagissent entre eux et interviennent à des degrés divers selon les personnes (figure 1) (Kling-Eveillard et al, 2012).



Figure 2. Quatre facteurs explicatifs du comportement et du changement de pratiques (d'après Kling-Eveillard et al, 2012)

- **Les connaissances**, qu'il s'agisse de connaissances scientifiques ou techniques, mais aussi de connaissances empiriques. Les connaissances contribuent à nourrir les représentations sociales, et dans le cas de la biosécurité, elles contribuent à la compréhension et l'interprétation des risques sanitaires par l'éleveur et donc au fait de considérer qu'un comportement/pratique est justifié ou non appliqué à son propre élevage. Par exemple le manque de connaissances sur la nature ou l'origine des pathogènes...
- **Les représentations sociales**, c'est-à-dire les manières de penser, de s'approprier et d'interpréter la réalité quotidienne. Cela recouvre ce qu'on appelle également les attitudes, les croyances, les opinions. Dans le cas des mesures de biosécurité par exemple, le choix fait par l'éleveur d'appliquer tel ou tel comportement/pratique est influencé par sa représentation des risques qui menacent son élevage, une analyse des risques qui lui est propre, et qui s'appuie sur le contexte de son élevage, sur les connaissances qu'il possède des pathogènes...
- **Les aspects matériels**, commodités pratiques par exemple, mais également aspects économiques. Il peut s'agir très concrètement de freins liés à la configuration du site d'élevage (place pour aménager des voies de circulation, un parking...), mais aussi des freins (ou motivations) liés à l'organisation, au confort de travail. Un éleveur qui a une représentation positive d'une pratique et de ses effets, sera plus enclin à investir du temps, ou de l'argent dans un équipement.
- **Les personnes avec lesquelles l'éleveur échange (son réseau)**, que ce soit dans la sphère professionnelle ou personnelle. Elles peuvent contribuer d'une part à faire bouger les connaissances, mais aussi les représentations sociales d'un comportement donné (en positif ou en négatif). Ces personnes peuvent aussi par leurs exemples, démontrer la faisabilité de l'application d'un comportement et ainsi lever les freins sur les aspects matériels. A noter que l'environnement humain de l'éleveur peut dans certain cas freiner le changement.

La démarche d'accompagnement testée s'articule autour de trois phases (figure 2) :

- Une première phase de « **diagnostic initial** » qui s'est déroulée en 2018
- Une seconde phase de « **suivi de la progression** » qui s'est déroulée en 2019
- Une troisième phase de « **bilan** », (en cours) en 2020

Chaque phase du projet est conduite en deux étapes :

1. **Des entretiens individuels conduits sous forme semi-directive**. Dans ces entretiens, l'enquêteur a listé à l'avance les thèmes qu'il souhaite aborder, mais il favorise l'expression spontanée, libre de l'enquêté. Un guide d'entretien avec des questions ouvertes et des relances est utilisé. Le contenu de chaque entretien est analysé thème par thème, afin d'identifier la diversité des discours pour chacun des thèmes (Kling-Eveillard et al, 2012)
2. **Un atelier participatif réunissant l'ensemble des éleveurs d'un même groupe** dont les objectifs et le

séquençage sont construits à la lumière des résultats obtenus à l'issue de la première étape.

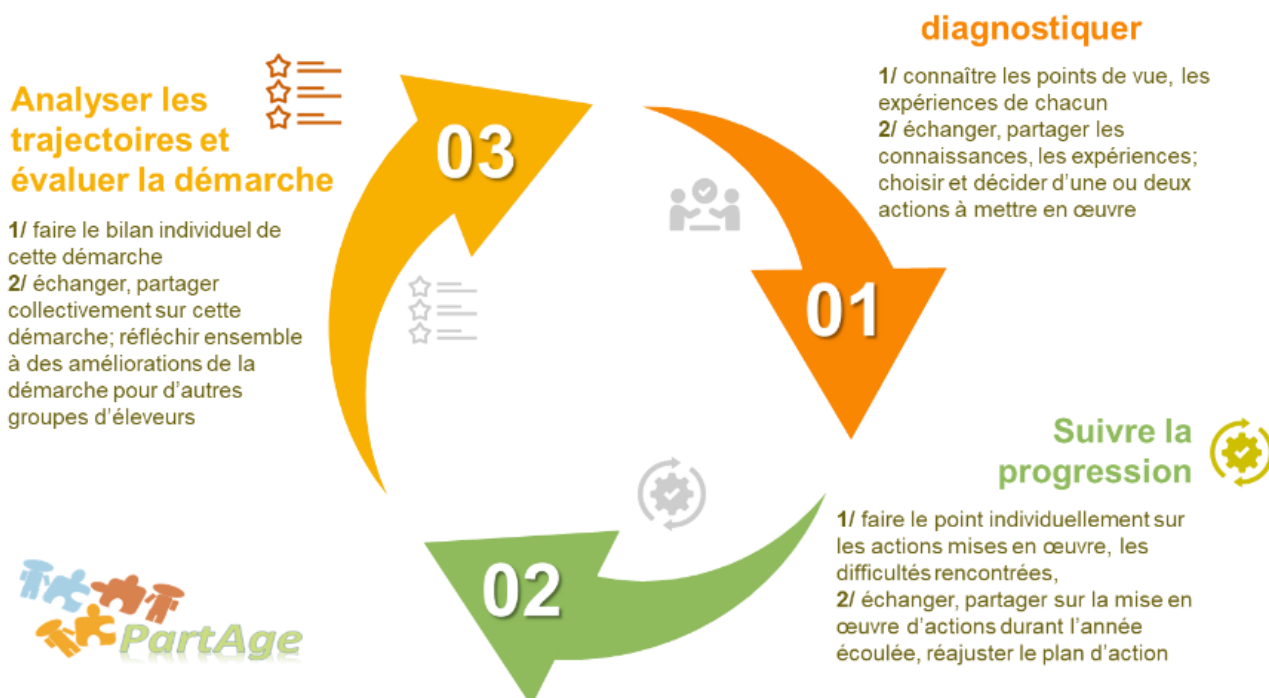


Figure 3. Les trois étapes du projet PartAge

Cet article présente en particulier les résultats des entretiens semi-directifs conduits entre mai et juin 2018 dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> phase de « diagnostic initial ». Le guide d'entretien utilisé visait à recueillir des informations qualitatives sur la perception par l'éleveur du terme

« biosécurité », et des risques sanitaires propres à son élevage, la description de ses pratiques et des pistes d'amélioration qui lui semblent possibles sur son exploitation, ses attentes en termes d'accompagnement.

## 3. Résultats et discussion

### 3.1 Les éleveurs inclus dans le projet

22 éleveurs volontaires se sont engagés pour participer à l'ensemble du projet (3 ans de 2018 à 2020). Ils ont été contactés par les vétérinaires des deux groupements de producteurs partenaires du projet.

Il s'agit en **majorité d'hommes (16/22)**. Le groupe des éleveurs VPL est plus équilibré au niveau de la répartition hommes/femmes (6 hommes et 5 femmes), tandis que le groupe des éleveurs VC est très majoritairement constitué d'hommes (10 hommes et 1 femme). Ces répartitions hommes/femmes dans les deux groupes reflètent globalement bien la réalité des éleveurs adhérents aux deux groupements. Par ailleurs, les éleveurs intégrés dans le projet sont **globalement assez jeunes** (10 éleveurs ont 35 ans ou moins). A noter que le groupe des éleveurs VC est plus jeune en moyenne (6 éleveurs de 35 ans ou moins, et 5 éleveurs entre 35 et 50 ans) que le groupe des éleveurs VPL (3 éleveurs de 35 ans ou moins, 3 éleveurs entre 35 et 50 ans, 5 éleveurs de plus de 50 ans). La répartition des éleveurs du groupe VPL dans les différentes classes d'âge semble être représentatif des

éleveurs de ce groupement. En revanche le groupe des éleveurs VC est plus jeune que la moyenne d'âge de leur groupement. En effet, les vétérinaires de ce groupement ont préféré sélectionner des personnes plutôt jeunes, en faisant l'hypothèse qu'elles seraient plus réceptives aux changements de pratiques et donc plus à même de s'investir dans le projet.

### 3.2 Deux perceptions différentes du terme « biosécurité »

Pour la majorité des éleveurs (17/22), le terme « **biosécurité** » est associé à « **bon sens** », « **de l'hygiène** », « **des pratiques normales** » qui permettent de limiter la contamination du site/du bâtiment par des pathogènes extérieurs. Ces éleveurs mettent souvent l'accent sur l'enjeu collectif d'une application réelle et assidue de ces mesures pour préserver la filière d'une manière générale : « *tout le monde est concerné* ». On peut qualifier cette **perception du terme « biosécurité » comme allant de soi**.

Un second groupe (5 /22), évoque avant tout les termes « **normes** », « **contraintes** », « **formalités administratives qui s'ajoutent au reste** », ou « **des**

**mesures difficiles à mettre en place** ». Dans un second temps, certains d'entre eux vont indiquer que ces mesures imposées par la réglementation peuvent être utiles pour la prévention des risques sanitaires sur leur propre élevage. Cette seconde **perception du terme « biosécurité » peut être qualifiée de plus « coercitive »** par rapport à la première, avec des éleveurs qui, spontanément, évoquent les aspects négatifs liés au fait qu'on leur impose ces mesures, avant d'évoquer un intérêt potentiellement positif pour eux-mêmes. Ce groupe est constitué en majorité d'éleveurs VPL, qui possèdent des bâtiments conçus à l'origine avec un « magasin » ne desservant que le bâtiment. Lorsque les volailles sont dehors, ils ont donc l'habitude d'entrer directement sur le parcours sans changer de tenue ni de chaussures. Il est possible que la réglementation « biosécurité » ait engendré pour eux une remise en cause plus conséquente de leur infrastructure et leurs façons de faire, les mettant dans une position plus inconfortable vis-à-vis des changements à réaliser, ce qui est peut-être moins le cas pour les éleveurs VC.

Bien que deux perceptions du terme « biosécurité » aient été exprimées par les éleveurs inclus dans le projet, il semble que **les formations obligatoires aient permis une prise de conscience** de l'intérêt et de la responsabilité **collective** de contribuer à la **maîtrise globale des risques sanitaires à l'échelle de la filière**, dans un objectif de durabilité de celle-ci. Soulignons ainsi que ces formations ont été jugées utiles par une majorité d'éleveurs (18/22). **L'application réelle et assidue des mesures de biosécurité** semble donc devenir de plus en plus une façon de faire, d'agir habituelle, **une règle de conduite partagée, qui prévaut parmi les aviculteurs d'une manière générale**. Malgré cela, le terme en lui-même est connoté négativement pour certains éleveurs, plus à l'aise pour utiliser les termes de « pratiques de prévention sanitaire » ou « pratiques d'hygiène ».

Dans la suite de l'entretien, il a été choisi de privilégier les termes « pratiques d'hygiène », « pratiques de prévention sanitaire », afin de s'affranchir de la représentation « coercitive » qu'ont certains éleveurs du terme « biosécurité », qui est celui utilisé dans la réglementation.

### 3.3 Des pratiques d'hygiène et de prévention sanitaire perçues comme importantes et globalement efficaces

Pour la majorité des éleveurs (15/22), les pratiques d'hygiène ou de prévention sanitaire d'une manière générale constituent la « *meilleure protection contre les risques sanitaires* », **la base de la maîtrise de la santé animale**.

**Un second groupe (4/22) semble avoir une approche plus globale**, en indiquant que l'hygiène et la prévention sanitaire font partie d'un ensemble de pratiques aussi

importantes que celles en lien avec l'aliment, la qualité du poussin, les conditions environnementales etc. Pour ces éleveurs, ces pratiques font donc partie d'un tout. Ce second groupe est composé essentiellement d'éleveurs VC, ayant à gérer des animaux moins robustes que les souches élevées par les éleveurs VPL. Pour ces éleveurs, la qualité des poussins et celle de l'aliment, la maîtrise des conditions d'ambiance du bâtiment, sont déterminants pour une bonne croissance et une bonne santé des animaux en cours d'élevage.

**Un dernier groupe (3/22) semble est plus en retrait par rapport à l'importance de ces pratiques**, et considère que « *l'hygiène est importante mais attention à ne pas trop fragiliser les animaux* ». L'idée qui semble s'exprimer ici, est que les jeunes volailles doivent être exposées un minimum à des contaminants pour que leur système immunitaire se développe. Ce groupe est composé uniquement d'éleveurs VPL. Leurs animaux sortant sur un parcours extérieur dès qu'ils sont emplumés, ils sont élevés dans des conditions d'ambiance beaucoup moins contrôlées que ceux des éleveurs VC, et sont potentiellement exposés à plus de sources de contaminations. Ces conditions d'élevage peuvent expliquer le fait que certains éleveurs VPL considèrent qu'ils doivent aider les animaux à devenir plus résistants.

Malgré les différences de perceptions du terme « biosécurité », soulignées dans le paragraphe précédent, **la majorité des éleveurs (18/22) indiquent que les pratiques d'hygiène et de prévention sanitaire sont efficaces**, qu'elles permettent réellement de protéger les animaux des contaminations extérieures, de réduire les traitements antibiotiques et d'améliorer les résultats technico-économiques.

**Les autres éleveurs ont plus de mal à se prononcer**, en expliquant que **les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous**, même si les pratiques sont appliquées rigoureusement. La fréquence des problèmes sanitaires leur semble identique avant et après l'entrée en vigueur de la réglementation sur la biosécurité.

Enfin, on note que pour les éleveurs VPL en particulier, certaines mesures de biosécurité, comme **l'utilisation rigoureuse du sas sanitaire**, apparaissent **presque inutiles au regard du risque de contamination des volailles via le parcours** (transmission aéroportée, ou par contact avec la faune sauvage). Ces éleveurs adhérents sans doute d'autant plus facilement à cette idée, qu'ils s'interrogent ou ont des doutes sur l'efficacité réelle de certaines mesures sur la maîtrise des risques : « *parfois on fait tout ce qu'il faut, et on a quand même un souci...* ».

3.4 La proximité avec d'autres élevages avicoles considérée comme le principal facteur de risque sanitaire

Les risques relatifs à l'entrée de contaminants sur le site d'élevage semblent les mieux identifiés et connus. Ainsi, le principal facteur de risque cité par la **totalité des éleveurs**, y compris par ceux qui ne sont pas directement concernés pour leur propre élevage, est la **densité importante d'élevages avicoles aux alentours ou la présence de basse-cours**. Les éleveurs y associent une circulation potentiellement plus élevée de contaminants en provenance des élevages voisins, de par les activités avicoles associées (épandage, trafic routier...). D'autres facteurs de risque relatifs à l'entrée ou la diffusion de contaminants au sein de l'élevage sont ensuite cités par au moins 2 éleveurs : la faune sauvage, la présence d'autres ateliers de production sur l'exploitation, l'utilisation de matériel en commun avec d'autres ateliers avicoles. L'intervention de personnes extérieures sur l'élevage, le passage fréquent de personnes sur la route (autres que liées à des activités agricoles) et la nature des virus actuels (virulence et capacité de contagion) sont également d'autres facteurs de risque identifiés ponctuellement.

3.5 Des motivations à l'application des mesures de biosécurité au quotidien

Les éleveurs expliquant être convaincus de l'efficacité des mesures de biosécurité pour minimiser les risques de contamination, apparaissent également les plus motivés à leur application rigoureuse et assidue d'une manière générale (Tableau 1). Cette conviction s'appuie probablement sur un **socle de connaissances sur lequel il est sans doute possible d'agir** par divers moyens.

Certains éleveurs précisent également qu'ils espèrent en retirer **de meilleurs résultats technico-économiques**

(moins de mortalité, meilleurs indices de croissance des animaux, moins de frais vétérinaires...). Cette motivation est particulièrement évoquée concernant les pratiques de nettoyage et désinfection, ainsi que celles de l'utilisation du sas sanitaire, de la chaînette à l'entrée du site, de gestion des animaux morts (ramassage quotidien et éloignement du bac), de lutte contre les nuisibles et la faune sauvage.

Pour certains éleveurs, les mesures de biosécurité permettent également **de mieux contrôler l'image de l'élevage par rapport à l'extérieur**. Cette motivation est en particulier citée lors de la description des pratiques de gestion de l'entrée et de la circulation sur le site d'élevage. En effet, les barrières sanitaires installées à l'entrée du site pour des mesures de biosécurité, ont pour conséquence d'offrir une sécurité supplémentaire, permettant d'empêcher des personnes mal intentionnées de rentrer dans l'élevage. Pour certains éleveurs, l'application des mesures de biosécurité permet également d'améliorer la propreté de leur site d'élevage, d'où pour eux une image de sérieux de leur activité professionnelle vis-à-vis du grand public. Ils expriment de ce fait un sentiment de fierté.

Le souhait de **répondre aux exigences de leur organisation de production**, telles que les leur transmettent les techniciens et les vétérinaires, est par ailleurs une motivation importante de l'application réelle et assidue des mesures de biosécurité.

Concernant les aspects financiers, **des aides à l'investissement, des systèmes d'achat groupés ou partagés pour réduire les coûts, mais également une meilleure valorisation des pratiques vertueuses**, sont par ailleurs proposés comme des mesures d'accompagnement qui pourraient fortement motiver à l'application des mesures de biosécurité.

Tableau 1. Synthèse des motivations à l'application réelle et assidue des mesures de biosécurité, citées par les éleveurs inclus dans le projet PartAge

|                                                         |                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Etre convaincu de l'efficacité des mesures              | Maitrise de l'entrée de contaminants sur le site et entre bâtiments, entre lots dans un même bâtiment<br>Espoir de meilleurs résultats technico-économiques (moins de mortalité, meilleurs IC, moins de frais vétérinaires...) |
| Contrôler l'image de l'élevage vis à vis de l'extérieur | Restriction de l'accès aux personnes mal intentionnées<br>Image de propreté, de sérieux (site entretenu) vis-à-vis du grand public                                                                                             |
| Répondre aux exigences du groupement                    | Ecoute des conseils et orientations donnés par les techniciens et vétérinaire                                                                                                                                                  |
| Etre aidé financièrement                                | Aides à l'investissement, des systèmes d'achat groupés/partagés pour réduire les coûts<br>Valorisation économique des pratiques vertueuses en terme de biosécurité                                                             |

3.6 Des freins à l'application des mesures de biosécurité au quotidien

La gêne dans le travail quotidien est un frein à l'application globale des mesures de biosécurité. En

particulier, certains éleveurs évoquent le rallongement du temps de travail lors du changement de tenue dans le sas, de l'ouverture et la fermeture de la chaînette à chaque passage de véhicule à l'entrée du site. Certains éleveurs

ajoutent que cela engendre de la fatigue supplémentaire (gestes répétitifs supplémentaires) « *Il faut descendre du tracteur, ouvrir, remonter, avancer, redescendre, refermer la chaîne, remonter...à chaque fois !* ».

**L'augmentation de la charge administrative** est un autre frein évoqué d'une manière globale, en lien avec la traçabilité des opérations à effectuer.

**Des freins d'ordre financier de plusieurs natures** sont également cités par les éleveurs. Ainsi, est évoquée l'augmentation des charges liées aux opérations de nettoyage et désinfection (achats de consommables plus importants), à la lutte contre les nuisibles (coût de la prestation du dératisseur), au stockage de la litière (investissements liés à l'aménagement des hangars de stockage).

La configuration initiale du site qui ne permet pas toujours à l'éleveur d'effectuer facilement certains aménagements, constitue par ailleurs **un frein d'ordre technique** (exemple de l'emplacement du bac d'équarrissage qui ne peut être mis en dehors de la zone d'élevage du fait de la proximité avec la route, le voisinage...).

**Le questionnement sur l'efficacité réelle et/ou la pertinence des solutions proposées** est également un frein à leur application. Ainsi, l'efficacité des mesures de lutte contre les nuisibles potentiellement vecteurs de pathogènes est questionnée par certains, comme par exemple celles mises en œuvre pour lutter contre le petit ténébrier. D'autres éleveurs considèrent par ailleurs qu'aucune solution proposée pour rendre étanche les hangars de paille, ne permet réellement d'atteindre cet objectif. Par ailleurs, certains éleveurs essentiellement VPL estiment que les barrières sanitaires telles que le sas, le changement de tenues et chaussures et le lavage des mains sont peu pertinentes au regard des risques de

contamination des volailles sur le parcours, qui sont pour eux beaucoup plus importants. En outre, certains éleveurs considèrent que la mise en œuvre d'un protocole de nettoyage et désinfection rigoureux, la tenue propre et le lavage des mains en début de journée de travail sont suffisants pour limiter le risque de contaminations extérieures sur le site, et remettent donc en cause la pertinence de le faire à l'entrée de chaque bâtiment « *ma tenue est propre le matin en début de journée ça suffit !* ». Ceci semble indiquer que les risques de dissémination de contaminants entre bâtiments d'un même site sont moins bien appréhendés que les risques de contaminations extérieures.

Le non-respect des consignes par les intervenants extérieurs (exemple du non-respect des circuits de circulation par les chauffeurs) est également évoqué comme un frein important à l'application des mesures de biosécurité. Les éleveurs évoquent sur cet exemple, une **évolution de leur rôle**, qui les oblige à adopter une **posture de « surveillance », de « contrôle des personnes » qu'ils n'apprécient pas** particulièrement, et qu'ils jugent inconfortable, d'où des difficultés à faire respecter les règles sur leur exploitation.

**L'image de l'élevage vis-à-vis du grand public et l'efficacité de certaines mesures** évoquées précédemment comme des motivations importantes, **sont citées en miroir dans les freins à l'application réelle et assidue des mesures de biosécurité par certains éleveurs**. Ainsi, l'application des mesures de biosécurité peut donner l'impression d'une « prison », d'une image de « production industrielle », et **renvoyer une image négative vers le grand public**, à l'inverse de l'image positive évoquée par d'autres éleveurs.

Tableau 2. Synthèse des freins à l'application réelle et assidue des mesures de biosécurité, cités par les éleveurs inclus dans le projet PartAge

|                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Gêne dans le travail</b>                                                    | Rallongement du temps de travail pour réaliser certaines tâches<br>Fatigue physique (gestes répétitifs supplémentaires)                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Augmentation de la charge administrative</b>                                | Augmentation des documents à conserver pour la traçabilité (difficulté de les récupérer, d'y penser...)                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Freins financiers</b>                                                       | Produits et équipements supplémentaires à acheter<br>Investissement parfois conséquent pour modifier des infrastructures                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Freins techniques</b>                                                       | Configuration du site limitant certains aménagements                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Évolution du rôle de l'éleveur non souhaitée</b>                            | Non-respect des consignes par les intervenants extérieurs qui oblige l'éleveur à tenir un rôle de « surveillant » (contrôle des personnes, réprimandes...)                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Doute sur l'efficacité ou la pertinence des mesures au regard du risque</b> | Manque de solutions efficaces et pratiques pour lutter contre certains nuisibles<br>Remise en cause de l'efficacité des barrières sanitaires (sas, chaussure, tenue, mains) /risque de contamination des volailles via le parcours<br>Remise en cause de l'utilité de changer de tenue et se laver les mains à chaque bâtiment (le faire à l'entrée du site est jugé suffisant) |
| <b>Image de l'élevage dégradée/extérieure</b>                                  | Image de prison, de production « industrielle »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

## 3.7 S'autoévaluer pour identifier des voies de progrès : un exercice difficile

La majorité des éleveurs (20/22) jugent difficile de s'autoévaluer sur leur niveau actuel d'application des mesures de biosécurité. 14 éleveurs expliquent avoir conscience de ne mettre en place qu'une partie des pratiques recommandées. Ils autoévaluent leur niveau **en tenant compte de ce qu'ils ne font pas par rapport à un « idéal » à atteindre qui leur a été préconisé par la réglementation.**

Un second groupe d'éleveurs (5/22) expliquent qu'ils ne mettent volontairement pas en place toutes les pratiques recommandées par la réglementation. Ils se sont constitués leur propre référentiel en fonction de ce qu'ils jugent pertinent de faire ou pas. Ils **indiquent donc s'autoévaluer par rapport à une « grille » d'évaluation qui leur est propre.**

Un troisième groupe d'éleveurs (3/22) semble avoir une **« grille » d'évaluation basée davantage sur des indicateurs de résultats technico-économiques obtenus sur leur élevage, que sur les moyens recommandés à mettre en œuvre.** Ils s'autoévaluent par rapport à la moyenne de leur groupement *« je ne suis pas dans les moins bons, donc ça va... ».*

Des voies de progrès sont tout de même envisagées par une majorité d'entre eux et **concernent principalement des investissements matériels et/ou structurels**, comme par exemple le bétonnage des abords, l'étanchéité des hangars de stockage de litière, la création de voies de circulation, la mise en place de panneaux directionnels, le positionnement du bac d'équarrissage, et l'équipement pour l'entrée d'un poste de désinfection. L'incertitude économique sur l'avenir de l'atelier peut cependant freiner certains à investir à court terme. **Quelques éleveurs mentionnent également l'amélioration de pratiques ou de procédures :** amélioration des pratiques d'hygiène (utilisation du sas et protocole de nettoyage et désinfection), amélioration du respect des circuits de circulation par les équipes de ramassage.

## 3.8 La formation et l'information sur la biosécurité et les besoins d'accompagnement

Outre la formation obligatoire évoquée précédemment, tous les éleveurs indiquent **que les échanges avec le vétérinaire et/ou le technicien** sont une source d'information importante pour progresser. Les échanges entre éleveurs ou la participation à des réunions techniques sont également des sources d'informations beaucoup citées. La consultation de sites internet ainsi que la lecture de revues professionnelles sont également importantes.

Les éleveurs ont par ailleurs plébiscité différentes formes d'accompagnement comme des **groupes d'échanges entre éleveurs, avec les techniciens et vétérinaires** (sur les pratiques de biosécurité et sur la prévention sanitaire d'une manière générale), une **base de ressources documentaires permettant aux éleveurs de se renseigner seuls** (sur les équipements, les pratiques sanitaires, y compris liées à la sécurité de l'éleveur lui-même), une **newsletter** (sur le statut sanitaire des élevages dans la région, l'actualité sanitaire de la filière d'une manière générale), des **formations plus ciblées** (sur les pathologies aviaires, les stratégies de démédication).

## 3.9 Les ateliers participatifs : une forme d'accompagnement intéressante à mobiliser pour les éleveurs intégrés au projet

Les différentes pistes d'accompagnement citées dans le paragraphe précédent sont autant de moyens à mobiliser pour apporter des connaissances sur les facteurs de risques, mais aussi sur l'efficacité et la pertinence des mesures de biosécurité, qui constituent, comme nous l'avons vu, une motivation importante à leur application.

**Les ateliers participatifs envisagés peuvent ainsi offrir l'espace d'échanges** souhaité par les éleveurs enquêtés, permettant une **mise en commun de leurs connaissances**, favorisant ainsi le transfert de pairs à pairs. Il peut également être envisagé dans ce cadre, un **apport de connaissances théoriques** très ciblées de la part des animateurs, ou d'intervenants extérieurs invités ayant une expertise particulière intéressant les membres du groupe. Il sera néanmoins important de veiller **à ne pas tomber dans l'écueil du cours magistral.**

Au-delà de l'apport de connaissances, les échanges entre pairs ou avec des acteurs extérieurs (vétérinaires, équipe de ramassage, société d'équarrissage...), sont susceptibles de faire évoluer certaines attitudes ou représentations. Dans le cadre **des ateliers participatifs** envisagés avec ces deux groupes d'éleveurs, il serait intéressant de **favoriser les échanges d'opinions** sur l'importance de la biosécurité pour la maîtrise sanitaire globale de la filière et donc sa durabilité. Ces échanges pourraient en effet renforcer l'idée que l'application des mesures de biosécurité est une façon de faire, d'agir, une règle de conduite qui prévaut au sein de la profession. Des échanges entre éleveurs sur le positionnement, les attitudes adoptées vis-à-vis des différents intervenants extérieurs, pourraient permettre à certains éleveurs d'être plus à l'aise pour faire respecter les consignes, les procédures, en prenant exemple sur leurs pairs. Ces échanges d'opinions et d'avis, les témoignages, seraient également l'occasion de partager des motivations autres que celle de l'efficacité des mesures, comme l'amélioration des performances techniques, l'amélioration de l'image de

l'élevage vis-à-vis du grand public, permettant ainsi de lever des freins évoqués par certains.

En outre, **des séquences sur des échanges d'expériences lors de ces ateliers, apparaissent également pertinentes** pour lever des freins d'ordre technique (partage de solutions efficaces, réflexion collective sur un problème d'aménagement du site du fait de sa configuration...), ou liés à l'inconfort de travail (partage de solutions pratiques et faciles à mettre en œuvre au quotidien).

## 4. Conclusion

Les entretiens individuels conduits dans le cadre de la phase de « diagnostic initial » du projet Partage ont donc permis de dresser un bilan des connaissances individuelles des éleveurs des deux groupes. Ils ont également permis de mieux comprendre leurs représentations sociales (opinions, avis, croyances) sur la biosécurité, ainsi que les déterminants individuels à l'application ou non des mesures préconisées.

Les résultats de cette enquête suggèrent par ailleurs que les ateliers participatifs tels qu'envisagés dans le projet sont a priori des outils intéressants pour faire progresser les éleveurs sur l'application des mesures de biosécurité. En effet, les échanges entre pairs ou avec des acteurs extérieurs, font en effet partie de leurs attentes sur les

formes d'accompagnement. De plus nous avons montré que ces ateliers, en mobilisant le facteur de changement que constitue l'influence des autres, peuvent permettre de faire évoluer les connaissances, lever certains freins techniques ou pratiques identifiés dans les enquêtes, renforcer les motivations des éleveurs moins convaincus de l'efficacité des mesures, faire évoluer les opinions, les attitudes négatives. Les résultats de cette enquête ont donc permis de construire les objectifs pour le premier atelier participatif organisé avec chacun des deux groupes.

Les deux phases suivantes du projet permettront d'apprécier in fine l'évolution des éleveurs en termes de connaissances, d'attitudes et de pratiques. Une évaluation qualitative globale de l'impact de cet accompagnement participatif pourra alors être conduite. Des outils d'animation d'ateliers participatifs sur le thème de la biosécurité en élevage avicole, accompagnés de conseils sur les bonnes pratiques d'organisation de ces ateliers seront créés, en s'appuyant sur les exemples conduits dans le cadre de ce projet et les retours des éleveurs. L'objectif est de favoriser le transfert de cette démarche d'accompagnement innovante vers les acteurs du conseil en aviculture.

## Remerciements

Ce projet a été conduit dans le cadre collaboratif de l'UMT SANIVOL impliquant l'ANSES et l'ITAVI

## Références bibliographiques

- FAO. 1995. Approche participative, communication et gestion des ressources forestières en Afrique sahélienne : Bilan et perspectives. Consulté le 25 Janvier 2019, disponible sur : <http://www.fao.org/docrep/v9974f/v9974f00.htm>
- Kling-Eveillard F., Frappat B., Couzy C., Dockès A-C.. 2012. In: Les enquêtes qualitatives en agriculture. De la conception à l'analyse des résultats. Institut de l'élevage (Idele edit) pp 95.
- Nkuzimana T. 2015. Approche participative et actions de développement : avantages et obstacles pour sa mise en œuvre. Consulté le 11 Février 2019, disponible sur : <http://www.actionsud.placet.be/index.php/socio-economie/approche-participative-et-actions-dedeveloppement>
- Peyre M., Delabouglise A.. 2019. Formation aux Approches Participatives. Agropolis Montpellier, 12-14 Novembre 2019
- Racicot M., Venne D., Durivage A. Vaillancourt J.-P. 2012. Evaluation of the relationship between personality traits, experience, education and biosecurity compliance on poultry farms in Québec, Canada. Prev. Vet. Med. 103, 201-207.
- Scoizec A., Souillard R., Daniel P., Thomas R., Le Bouquin S. 2017. Évolution de la détection de virus influenza aviaire dans des élevages de volailles infectées par un virus influenza aviaire hautement pathogène de sous-type H5N8. Bul. Ep., santé an. Et al., 80(3), 10-16

## Abstract : The participatory support approach applied to biosecurity in poultry farming : Teaching of an "initial diagnosis" step

A reinforcement of legislation occurred recently to allow an overall increase in the sanitary control of the French poultry sector. The poultry keepers have to apply strictly biosecurity measures, but difficulties in compliance persist. Now, the prescriptive and/or regulatory approach seems to have certain limitations. The project PartAge aims to test an alternative approach using participatory methods. This project is articulated in three phases: "initial diagnosis", "progression", "assessment". Each phase is composed of two steps: qualitative individual interviews and a participatory meeting. The results of the interviews in the first step, indicate that most of farmers perceive biosecurity measures as a professional standard, although the term "biosecurity" may have negative connotations for some. Nevertheless, some farmers tends to relativize the effectiveness of certain kind of measures. The participatory meetings seem interesting to mobilize in order to remove certain technical and practical obstacles, or to change negative attitudes, by promoting the transfer of knowledges, the sharing of experience and opinions between peers or with other actors in the sector. An overall qualitative evaluation of the impact of this approach will be conducted at the end of the project.